Team,

B.V.Elec.sprl

B.V.Elec.sprl Allée du bois-des roux, 9-1390 Grez-Doiceau Gsm 0475/861769 Tel/Fax 010/242922

info@bvelec.be/www.bvelec.be

Dossier électrique

Monsieur Duburg

Rue des Pages Lot 3
4210 Burdinne

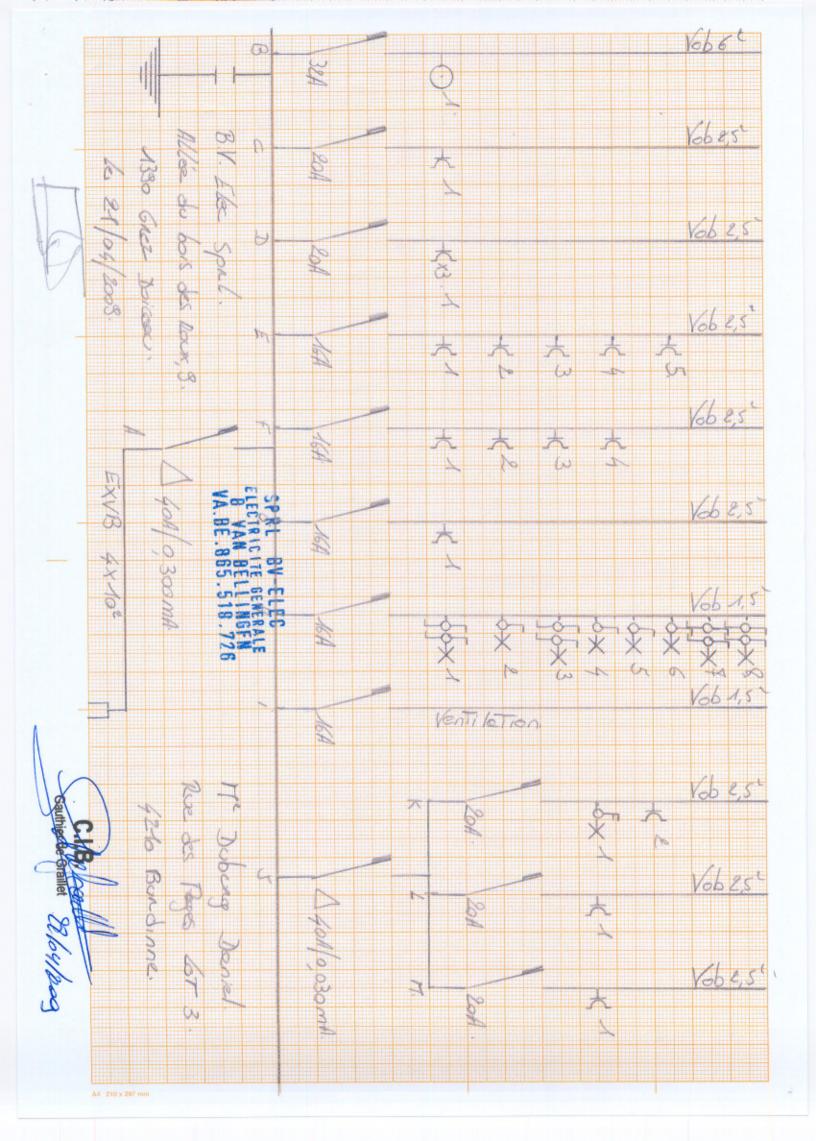
Gauthier de Graillet

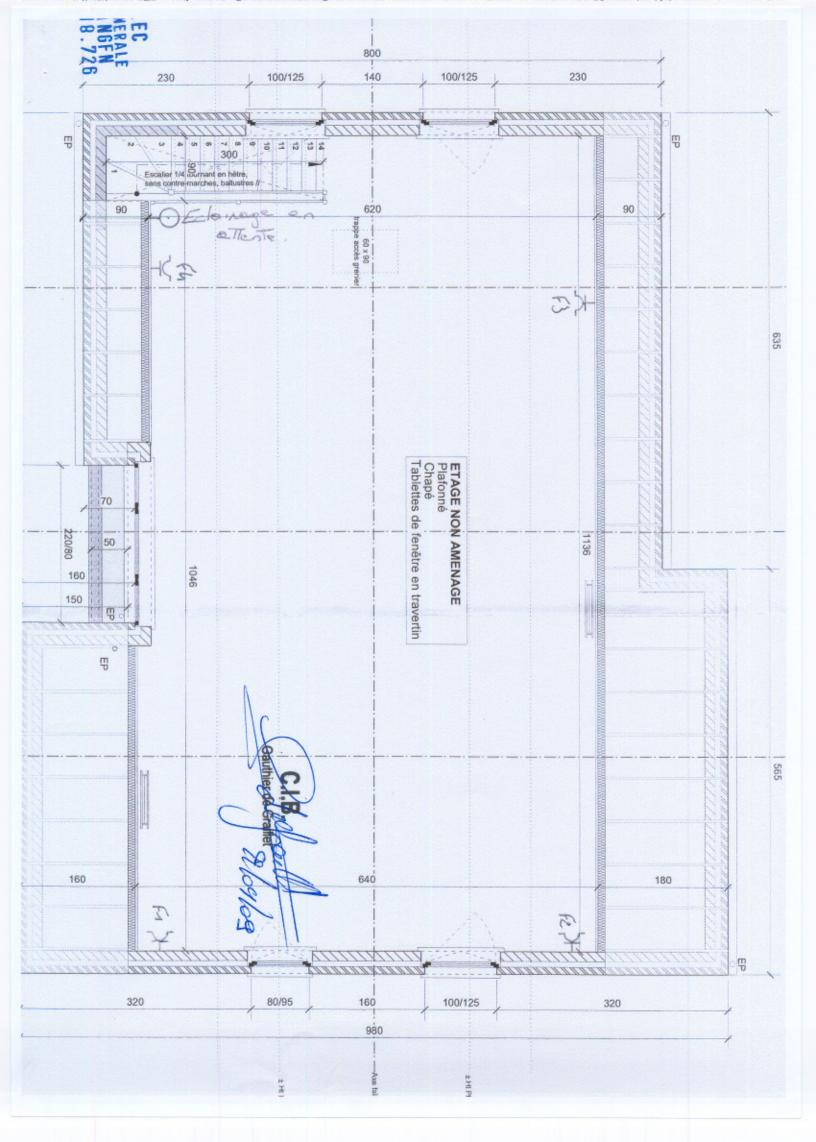
B.V.Elec.sprl

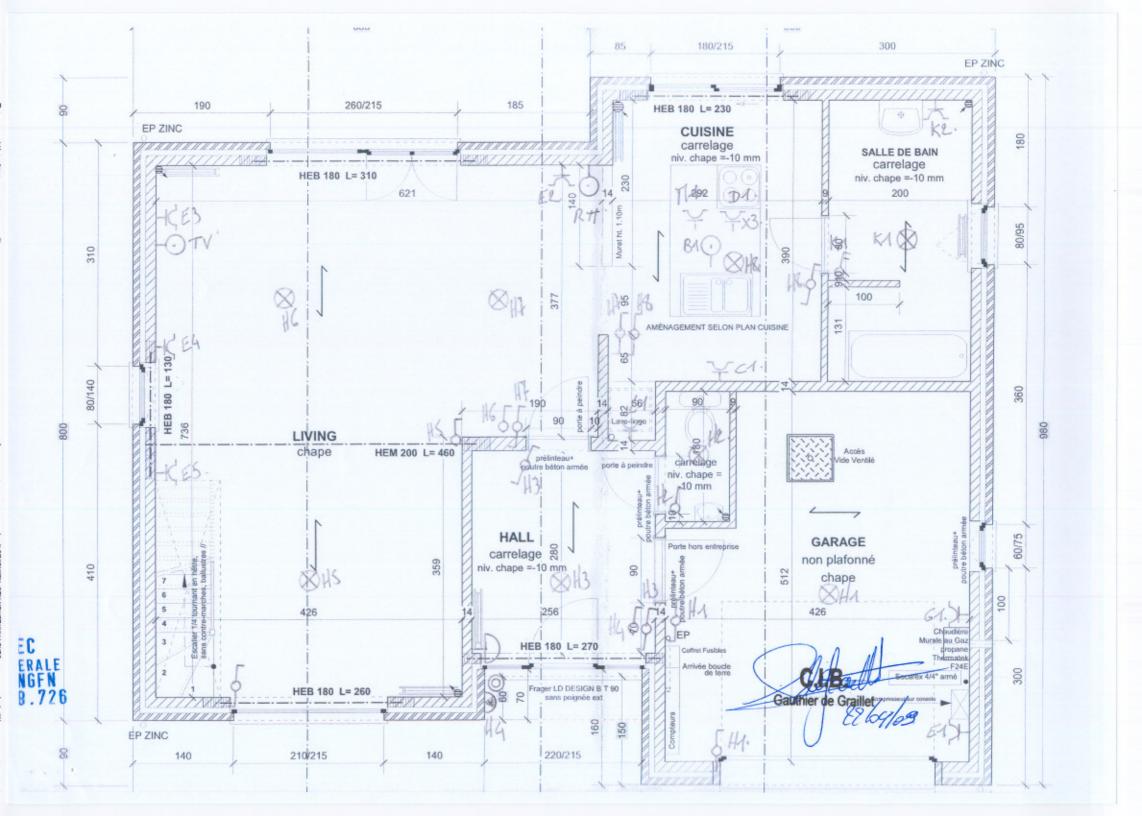
B.V.Elec.sprl Allée du bois-des roux, 9-1390 Grez-Doiceau Gsm 0475/861769 Tel/Fax 010/242922 b.v.elec@skynet.be/www.bvelec.be

- a)- Protection différentiel principale
- b)- Taque
- c)- Four
- d)- 1 prise triple cuisine
- e)- Prises living/ prise compresseur
- f)- Prises étage
- g)- Chaudière
- h)- Lampes garage/wc/hall d'entrée/extérieur avant/cuisine/living
- i)- Ventilation
- j)- Protection différentiel secondaire
- k)- Salle de bain
- 1)- Machine à laver
- m)- Lave Vaisselle

Gauthier de Graillet Hogy 2009







Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

PROCES VERBAL DE CONTROL E BUINE INSTALLATION EL ECTRIQUE A DT ET TRT



- CONFIDENTIEL -

Bruxelles : 126, b^{te}12 – Avenue des Croix de Guerre - 1120 Buxelles Mons : Parc Initialis - 2 - rue Descartes – 7000 Mons Liège : 61/63 – Rue Grand-Vinåve – 4101 Jemeppe

Tel: 02/245,46.95 Tel: 06/532.15.51 Tel: 04/234.17.00

Fax: 06/532.15.77 * Fax: 04/234.17.80

RAP/CIB-E01/0608-Rév.07

Compte Bancaire: 340-0298168-28 T.V.A. BE 0406.671.312

	PROC	ES-VERI			LE D UN	No.			Control of the Control		MIQUE	ADIEI	IDI		
Rapport Nº 24/03 -04 - 62/02							océdure interne PRO-INS-E-10) Personne responsable de l'exécution du travail :								
Date du Contrôle: 12-09-1009 Nom-F									Prénom: B.V. Elec						
Propriétaire Nom-Prénom; Dobulto, N°TVAN°C Ident 0865 518 726															
Adresse: Rue des pages lat 3 Adresse de l'installation: 10 att															
426 Sondane															
TYPE DE (mise sous ter	nsion d'une	installation	élec	ctrique	BT et TBT	domest	ique ef	ffectué su	r base des p	rescriptions	du RGIE	
B) Examen de contrôle d'une installation électrique BT et TBT domestique en vue d'un renforcement de puissance de raccordement au réseau public de distribution, effectué sur base des prescriptions du RGIE.															
TYPE D'IN	TYPE D'INSTALLATION:														
Distributeur	Unité d'habitation ☐ Parties communes ☐ Autres:														
			Mous									_	In max. à	prévoir)	
			ombre de cire		1			R _E = 15		, , , , ,		891 M	0		
Type prise d			piquets					WE -243			NiGEN -	WI IVI			
Différentiels	In en A	I _{ee} en kA	I _Δ en A	Circuits protégés	In en A	Icc	en kA	l ₃ en A	Circu		la en A	I _{cc} en kA	I ₃ en A	Circuits protégés	
	90	3	A STATE OF THE OWNER,	TELK	/			/	/		/		/	1	
	40	3	005	3		-		,	-	-	-	/			
DESCRIPTION DE L'INSTALLATION DE L'INSTALLATION Protections				Sections			Circuits				Protections Sections			ons	
1		DIESLA		6	6		3		2264			8-			
2		Dat 81		0	Est		,		/		-	/			
L		DATE	A	Ger	-				,			/	/		
5		DITT	64	15	-25				/		-	/	-/		
5	/	DIT	64	15	-25				/		/		/		
MANQUE	MENTS:	De la companya de la	64	15	-25-				/		/				
MANQUE	MENTS:		64	15	-25						/				
MANQUE	MENTS:		64	15	-25				/						
MANQUE	MENTS:		64	150	-85										
MANQUE	MENTS:		64	15	-25										
<i>D</i>	MENTS:		64	150	-25										
NOTES:	can!		it plombé 🗆						n'est p	as plon	nbable	absence	de différen	ntiel	
NOTES : - Le différen - Les schéma	can.l.		THE RESERVE OF THE PARTY OF THE		re plombé		de sche	imas			nbable	absence	de différen	ntiel	
NOTES: - Le différen - Les schéma	can.l.	t été signés	n'ont p	as été signé	ės 🗖 abso	ence	de sche	imas			nbable	absence	de différen	ntiel	
NOTES: - Le différen - Les schém: CONCLUS L'install toutes m	ntiel général as Joni SION : lation est co lation n'est nesures adéc	enforme. La pas conform quates doive	n'ont p a prochaine v ne. Les travat ent être prises	as été signé isite est à p ux nécessai	és abso révoir avan res pour fai	t le :	de sche	emas - 04 -	&S	? consti	atés doive	ent être exé	cutés sans 🖈	etard. et	
NOTES: - Le différen - Les schéma CONCLUS - L'install toutes m pour les - Dans le	atiel général as Joni SION : lation est co lation n'est nesures adéa personnes délai d'un	onforme. La pas conform quates doive et les biens an à dater d	n'ont p a prochaine v ne. Les travat ent être prises	as été signé isite est à p ux nécessai s pour qu'er cas de refu	révoir avan res pour fai n cas de ma s d'une secc	t le : re di intie	de sche	re les manq rvice des in	&S uements stallation	s consta	atės doive infraction	ent être exé	cutés sans di tuent pas ur	etard, et n danger ocès	
NOTES: - Le différen - Les schéma CONCLUS L'install toutes m pour les - Dans le verbal s électrique	atiel général as Jones SION : lation est co lation n'est personnes délai d'un era envoyée ues domesti	onforme. La pas conform quates doive et les biens an à dater de conformér ques.	n'ont p a prochaîne v ne. Les travat ent êtra prises e ce jour, en ment à l'Art.	as été signe isite est à p ux nécessai s pour qu'er cas de refu 276.02 du f	es absorrévoir avant res pour fait n'eas de ma	t le : re di intie	sparaîti n en sei	re les manq re les manq ruice des in ou au cas où n de l'Energ	85 uements stallation des inf	s constr ons, les fraction osée à l	atés doive infraction as subsiste la haute si	ent être exé ns ne consti eraient, une urveillance	cutés sans d tuent par ur copie du pr des installa	etard, et n danger ocès tions	
NOTES: - Le différen - Les schéma CONCLUS L'install toutes m pour les - Dans le verbal s électriqu - Les résu	atiel général as Jones SION : lation est co lation n'est desures adéc personnes délai d'un era envoyéc ues domesti ultats du con	onforme. La pas conform quates doive et les biens an à dater de conformés ques.	n'ont p a prochaine v ne. Les travai ent être prises e ce jour, en	as été signe isite est à p ux nécessai s pour qu'er cas de refu 276.02 du f de déclarer	es absorrévoir avant res pour fait n'eas de ma	t le : re di intie	sparaîti n en sei	re les manq re les manq ruice des in ou au cas où n de l'Energ	85 uements stallation des inf	s constr ons, les fraction osée à l	atés doive infraction as subsiste la haute si	ent être exé ns ne consti eraient, une urveillance	cutés sans d tuent par ur copie du pr des installa	etard, et n danger ocès tions	
NOTES: - Le différen - Les schéma CONCLUS L'install toutes m pour les - Dans le verbal s électriqu - Les résu	stiel général as Jone SION : lation est co lation n'est personnes délai d'un era envoyée ues domesti ultats du cor (re) mise e	onforme. La pas conform quates doive et les biens an à dater de conformér ques.	n'ont p a prochaîne v ne. Les travat ent être prises e ce jour, en ment à l'Art.	as été signe isite est à p ux nécessai s pour qu'er cas de refu 276.02 du f de déclarer	es absorrévoir avant res pour fait n'eas de ma	t le : re di intie	sparaîti n en sei	re les manq re les manq ruice des in ou au cas où n de l'Energ	85 uements stallation des inf	s constr ons, les fraction osée à l	atés doive infraction as subsiste la haute su	ent être exécus ns ne consti eraient, une urveillance exécuter p	cutés sans de tuent par un copie du pr des installa ar le même	etard. et n danger ocès tions organisme	
NOTES: - Le différen - Les schéma CONCLUS L'install toutes m pour les - Dans le verbal se électriqu - Les résu avant la	atiel général as Joni SION : lation est co lation n'est personnes délai d'un era envoyét ues domesti ultats du cor (re) mise e	onforme. La pas conform quates doive et les biens an à dater de conformér ques.	n'ont p a prochaîne v ne. Les travat ent être prises e ce jour, en ment à l'Art.	as été signe isite est à p ux nécessai s pour qu'er cas de refu 276.02 du f de déclarer	es absorrévoir avant res pour fait n'eas de ma	t le : re di intie	sparaîti n en sei	re les manq re les manq ruice des in ou au cas où n de l'Energ	85 uements stallation des inf	s constr ons, les fraction osée à l	atés doive infraction as subsiste la haute su	ent être exécus ns ne consti eraient, une urveillance exécuter p	cutés sans d tuent par ur copie du pr des installa	etard. et n danger ocès tions organisme	
NOTES: - Le différen - Les schéma CONCLUS - L'install toutes m pour les - Dans le verbal se électriqu - Les résu avant la	atiel général as Joni SION : lation est co lation n'est personnes délai d'un era envoyét ues domesti ultats du cor (re) mise e	onforme. La pas conform quates doive et les biens an à dater de conformér ques.	n'ont p a prochaîne v ne. Les travat ent être prises e ce jour, en ment à l'Art.	as été signe isite est à p ux nécessai s pour qu'er cas de refu 276.02 du f de déclarer	es absorrévoir avant res pour fait n'eas de ma	t le : re di intie	sparaîti n en sei	re les manq re les manq ruice des in ou au cas où n de l'Energ	85 uements stallation des inf	s constr ons, les fraction osée à l	atés doive infraction as subsiste la haute su	ent être exécus ns ne consti eraient, une urveillance exécuter p	cutés sans de tuent par un copie du pr des installa ar le même	etard. et n danger ocès tions organisme	